

Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication DETEC

Office fédéral de l'aviation civile OFAC Division Sécurité technique

CH-3003 Berne, OFAC

Référence du dossier : 1/18/18-04

Votre référence : Notre référence : frt

Dossier traité par : Thomas Frei

Tél. +41 31 325 58 20, Fax +41 31 325 93 24, thomas.frei@bazl.admin.ch

Ittigen, le 28. septembre 2009

Communications techniques; amendement no 77

Vous trouverez ci-après le dernier amendement des Communications techniques avec un récapitulatif des CT mises à jour. Nous vous saurions gré de mettre à jour votre classeur selon la liste suivante:

	Insérer			Supprimer		
Titre	Numéro	Page	Edition	Numéro	Page	Edition
Liste des Communications Tech- niques en vigueur	00.040-00	1-5	02.10.2009	00.040-00	1-5	24.07.2009
Catégories de navigabilité	02.001-20	5	02.10.2009	02.001-20	3	01.07.2005

Nous vous prions d'inscrire l'amendement dans la liste de contrôle des modifications (CT-C 00.000-00).

Toute question relative au présent amendement est à nous adresser par écrit (par e-mail ou courrier).

Avec nos salutations les meilleures.

Christian Hegner, Vice-directeur Chef division Sécurité technique Thomas Frei

Section Normalisation, sanctions et registre matricule